



Mission régionale d'autorité environnementale  
Centre-Val de Loire

## Relevé de décisions de la séance du 30 mars 2018

Président de la séance : Étienne LEFEBVRE  
Autres membres présents : Corinne LARRUE  
Michel BADAIRE  
François LEFORT

### I. Décisions prises dans le cadre de l'examen au cas par cas

Liste des dossiers examinés et non soumis à évaluation environnementale :

- Mise en compatibilité PLU Preuilly s/Claise (37)
- Elaboration PLU Meslay-le-Grenet (28)
- Modification simplifiée PLU St Gervais la Forêt (41)
- Modification simplifiée PLU Vineuil (41)
- Mise en compatibilité PLU Esvres (37)

### II. Avis sur des dossiers projets soumis à évaluation environnementale

- Autorisations d'exploiter une plateforme logistique à Mer : deux dossiers, bât. D & E (41)
- Autorisation environnementale et permis de construire un projet de Data Center Mainvilliers (28)

### III. Avis tacites sur des dossiers plans-programmes

Feront l'objet d'un avis tacite :

- Elaboration du PLU de St Benoît sur Loire (45)
- Elaboration du PLU de Sorrel-Moussel (28)
- Révision allégée du PLU de Chédigny (37)

### IV. Délégations

Il est donné délégation au président de la MRAe pour statuer sur les dossiers suivants :

- Elaboration du zonage eaux pluviales Parçay-Meslay (37)
- Création ZAC Val Ouest Orléans (45)

Ces décisions et avis sont mis en ligne sur le site internet des MRAe

Le Président de la MRAe Centre – Val de Loire,

Étienne LEFEBVRE